

14 JUILLET Comprendre la crise (1).

28 JUILLET Déluge de liquidités.

11 AOÛT Remettre en cause le capitalisme? (2).

21 JUILLET Comprendre la crise (2).

4 AOÛT Remettre en cause le capitalisme? (1).

18 AOÛT Pistes pour demain.



CHOISIR
LE TEMPS,
CULTIVER
L'ÉCRIT

CARAN d'ACHE
GENÈVE

Avec Le Temps, optez pour une écriture de référence

Comme Le Temps, Caran d'Ache met ses compétences au service de l'écrit. Nouvelle facette de la collection Ecridor, le modèle Cubrik porte la marque d'un savoir-faire traditionnel. Il incarne innovation et design, grâce à sa ligne affirmée, ses traits précis et son style incomparable.

En souscrivant un abonnement au Temps, recevez l'emblématique stylo Ecridor Cubrik d'une valeur de CHF 135.-. Notre proposition comprend la livraison quotidienne du Temps & l'accès illimité aux contenus du site letemps.ch pendant un an.

Pour profiter de cette offre exclusive, rendez-vous sur www.letemps.ch/abos ou composez le 00 8000 155 91 92.

LE TEMPS
MÉDIA SUISSE DE RÉFÉRENCE

PISTES POUR DEMAIN

Un gouvernement pour l'Humanité

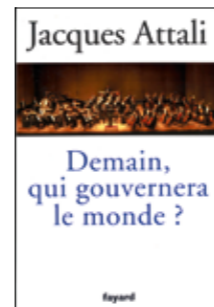
Utopie prospective. Ni les Etats, ni le marché ne pourront maîtriser les graves problèmes qui attendent les humains: l'auteur prône un gouvernement mondial.

GENEVIÈVE BRUNET

«**N**i un empire, ni le marché ne pourront maîtriser les immenses problèmes qui attendent le monde – affirme Jacques Attali. Il faudra pour cela un gouvernement mondial (...) en charge des intérêts généraux de la planète.» Fort de son savoir encyclopédique sur la vie et la mort des empires au cours des siècles et conscient des limitations – voulues par les Etats les plus puissants – des prérogatives des actuelles institutions internationales, l'auteur est sans grandes illusions sur les chances d'un avènement pacifique d'une telle utopie. Ce gouvernement «naîtra à l'issue d'un gigantesque chaos économique, monétaire, militaire, écologique, démographique, éthique, politique; ou, moins probablement, en lieu et place d'un tel chaos.» Il n'en appelle pas moins à penser dès maintenant ce futur gouvernement de la planète, le pire n'étant jamais sûr. D'autres avant lui ont d'ailleurs ouvert la voie: «Dès 1945, Karl Popper, dans *La société ouverte et ses ennemis*, parle d'un gouvernement mondial doté d'une branche exécutive armée» et en mars 1948, le comité de Chicago rend public son projet de «République fédérale mondiale». L'auteur garde espoir que «l'humanité, à l'image de ce que firent jadis quelques cantons formant la Suisse, prendra conscience, avant toute catastrophe, de la nécessité de s'unir. Et qu'elle mettra rationnellement en

place, à froid, les institutions démocratiques capables d'assurer sa survie et de se développer au mieux.»

Parlement mondial tricaméral. La référence à l'expérience helvétique ne s'arrête pas là: le gouvernement mondial idéal ne peut être que fédéral, pour respecter le principe de subsidiarité avec les Etats. Il ne



DEMAIN, QUI GOUVERNERA LE MONDE?
Fayard (2011), 412 p.

pourrait s'ingérer dans les affaires d'un pays «que dans les domaines où son comportement peut menacer les droits des autres». La Déclaration universelle des droits de l'homme formerait le préambule d'une Constitution mondiale, prévoyant notamment un pouvoir judiciaire apte à la faire respecter. Le Parlement devrait être subdivisé en trois chambres: une «Assemblée mondiale», élue au suffrage universel, en charge de représenter les intérêts de chaque citoyen du monde; un «Sénat des nations», en charge

de représenter l'intérêt des Nations; et une «Chambre de la patience», en charge de représenter les générations futures et le reste du règne du vivant, composée de 500 experts, tels des Prix Nobel. Prônant de longue date l'utilisation de l'internet pour promouvoir la démocratie, l'auteur imagine aussi des référendums mondiaux lancés, comme en Suisse, par des citoyens et de grands débats sur la Toile. ◦

Autre ouvrage traitant de ce thème: «La Voie. Pour l'avenir de l'humanité», Edgar Morin, Fayard, 2011.



DÉCRYPTAGES
GENEVIÈVE
BRUNET

ENTRE LES LIGNES

L'accord fiscal conclu avec l'Allemagne protège surtout les banques et leurs employés. Il devrait être opérationnel en 2013. L'année où l'interprétation du GAFAI faisant de l'évasion fiscale un préalable au blanchiment – donc un délit pénal – pourrait entrer en vigueur. Sauf à faire prendre à leurs employés à l'étranger le risque de se retrouver derrière les barreaux, les banquiers doivent solder les litiges du passé. C'est chose faite avec l'Allemagne qui renonce à s'en prendre à des employés de banques suisses pour des délits fiscaux commis avant la signature de l'accord. En outre, les banques helvétiques n'ayant pas de filiales outre-Rhin ne seront plus tenues de passer par un établissement allemand pour proposer leurs produits et services. Enfin, la taxation libératoire à venir de 26,375% sur les rendements et bénéfices des capitaux placés – le même taux qu'en Allemagne – sera plus légère pour les revenus de l'épargne que les 35% d'impôt en vigueur depuis le 1^{er} juillet dans le cadre de la directive sur la fiscalité de l'épargne. Pour les clients, solder le passé sera coûteux. Les plus riches ont sans doute déjà mis leur argent à l'abri dans des trusts; en en perdant, de fait, la propriété. Les autres auront le choix entre une ponction libératoire à la source de 19 à 34% sur leur fortune jusque-là non-déclarée – pour prix de la protection de leur identité – ou une annonce spontanée au fisc allemand, assortie d'un prélèvement plus léger de 15 à 20%. ◦

L'ACCORD PROTÈGE SURTOUT LES BANQUES ET LEURS EMPLOYÉS.